



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS SENIORS – Mise à jour
3. COMPETITIONS JEUNES – Mise à jour
4. COMPETITIONS VETERANS – Mise à jour
5. COMPETITIONS FEMININES – Engagements
6. COMMISSION FUTSAL – Réunion du 10 septembre 2024
7. COMMISSION FUTSAL – Forfait général



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- α soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- α soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le SAMEDI 21 SEPTEMBRE** (de 9 heures à 10 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 15 SEPTEMBRE 2024** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 27 SEPTEMBRE** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 22 SEPTEMBRE 2024** y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Jean Marie HUYS.



COMPETITIONS SENIORS



HORAIRES

SENIORS D6 – GROUPE B

ESD ISBERGUES joue le samedi à 17 heures 30 au Stade Basly – Terrain synthétique.

SENIORS D6 – GROUPE D

USO MEURCHIN (c) joue ses rencontres à 15 heures (heure d'hiver) et 17 heures (heure d'été) au Stade L. Bourgeois.

ENGAGEMENT TARDIF

SENIORS D7 – GROUPE B

E. VERUIN (b)

Le Président de la Commission :

Jean Luc BERNARD



COMPETITIONS JEUNES



U15 à 8 – GROUPE F

- Forfait général d'USO DROCOURT – Amende 30 euros
- Engagement du SCF ACHICOURT.

ALTERNANCES – DEROGATIONS et HORAIRES pour la SAISON

BETHUNE STADE : U16 Niveau 1 et U14 : alternance – le dimanche à 9 heures

US BEUVRY : U18 Niveau 1 et U16 Niveau 1 : alternance – le samedi à 15 heures. Les U15 Niveau 2 joue le dimanche à 11 heures.

RAPPEL

En cas de problème avec la FMI, une feuille de match « papier » doit être établie et scannée au District **pour le lundi midi dernier délai.**

La Commission Jeunes :
Pascal WATEL
Marc TINCHON



COMPETITIONS VETERANS



HORAIRES - TERRAINS

VETERANS A 11 – GROUPE C :

FC BULLY joue le dimanche à 9 heures 15

VETERANS A 11 – GROUPE D

FC BEAUMONT joue le dimanche à 10 heures

VETERANS A 11 – GROUPE E

UAS HARNES joue le dimanche à 10 heures au Stade Bouthemy

VETERANS A 8 – GROUPE C

Entente CROISETTE/Frévent joue ses matchs à FREVENT (stade C. Landry)

VETERANS A 8 – GROUPE F

FC BULLY joue le dimanche à 9 heures 30

VETERANS A 8 – GROUPE H

FC BOUVIGNY joue le dimanche à 10 heures

RETRAIT D'EQUIPE

VETERANS A 11 – GROUPE F

CS AVION

ENGAGEMENT TARDIF

VETERANS A 8 – GROUPE G

US BEUVRY – matchs le Dimanche à 8 heures 45.

Le Président de la Commission :

Eric CHAPPE.



COMMISSION FEMININES



CHAMPIONNAT SENIORS A 8

La commission a validé la demande de changement d'horaire de FOUQUIERES Les LENS qui recevra le dimanche à 11 heures au Stade Léo Lagrange.

CHALLENGE U16F

Suite à l'engagement tardif de NOYELLES GODAULT en poule B.

La première phase du Le challenge U16F se jouera en deux poules de 8 équipes

Poule A : AS Tincquizel – ASSB Oignies - ES Sainte Catherine - USA Liévin - UAS Harnes – ES Laventie – AFC Libercourt - US Noyelles sous Lens

Poule B : FC Hinges - EC Mazingarbe - OS Aire – US Beuvry – AS Lyssois – US Gonnehem Choques - RC Locon – AC Noyelles Godault

CHALLENGE U13F

> Suite à l'engagement tardif d'une 2eme équipe d'O AIRE et FC LILLERS et le désengagement de l'équipe de VIOLAINES, 12 équipes sont engagées.

> Le challenge U13F se jouera en deux phases :

Première phase : 4 matchs de brassage pour définir les poules de niveau.

Deuxième phase : matchs aller / retour en 10 journées.

> A l'issue des 4 matchs de brassage, pour la deuxième phase :

- Les 3 premiers de chaque groupe formeront la poule A
- Les 3 derniers de chaque groupe formeront la poule B

Lors des matchs de brassage aucune remise de match ne sera accordée sauf cas exceptionnel

> Dès le début de la première phase, il ne sera plus possible d'intégrer une équipe avec bordereau d'engagement tardif, les équipes seront intégrées dans une des deux poules en deuxième phase

Poule A : OS Aire – US Beuvry – EC Mazingarbe – US Gonnehem Choques – UC Divion - FC Lillers

Poule B : ES Anzin – AFC Libercourt – US Noyelles sous Lens – ASSB Oignies - OS Aire (b) - FC Servins

> Dates de brassage

28 septembre – 5 octobre – 12 décembre et 2 octobre.

FESTIVAL U13F PITCH

Modification : Le premier tour du festival U13F pitch aura lieu en même temps que le 2eme tour garçons, le 16 novembre 2024.

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA



COMPÉTITIONS FUTSAL



Réunion du :	Restreinte du 10 septembre 2024 - 18 heures 30 au siège du District Artois
Président :	M. Cédric HOYEZ –
Présents :	MM. Gilbert COPPIN – Jean Marie HUYS - Mustapha NAGI – Makhloufi REBATTACHI – Aldelkader TERBECHE (représentant arbitrage) –
Excusés :	MM. Vincent GUISLAIN – Romain DELRIVE –
Clubs présents :	FA Arras – OF Arras -Dourges Futsal – Grenay Futsal – La Bassée Futsal – Méricourt Futsal – Pont à Vendin Futsal – Béthune Essars – Festubert Futsal – Duisans Futsal – Noeux -
Club excusé :	OS Aire –

ORDRE DU JOUR

- 1/ Présentation des Compétitions SENIORS – saison 2024/2025
- 2/ Projets saison 2025/2026
- 3/ Projet de Challenge VETERANS

1/ PRESENTATION DES COMPETITIONS SENIORS – SAISON 2024/2025

- Avant le début de la réunion, les clubs présents reçoivent une dotation de 2 ballons par équipe engagée dans les compétitions du District Artois.
- Il est rappelé que le championnat de 1^{ère} division sera composé de 10 équipes, celui de 2^{ème} division de 11 équipes.
- Monsieur **Gilbert COPPIN**, référent compétitions de la commission, rappelle les modalités de tirage des coupes Artois et Verdure durant la saison.
- Les calendriers ont été publiés, il est demandé aux clubs de les vérifier dans leur intégralité (dates, adresses de salle, horaires...) et d'anticiper les éventuelles modifications à apporter.
- Il est également souligné l'intérêt de mettre à jour la fiche contact du CORRESPONDANT et de permettre de le contacter.

Indisponibilité de salle et demande de dérogation... Rappel de la réunion **du 27 Juin 2024 :**

- En cas d'indisponibilité de la salle, le club recevant doit fournir le document justificatif de l'indisponibilité au plus tard 48 heures avant la date de la rencontre.

La non-fourniture de ce document provoque la perte du match par forfait de l'équipe concernée. Toutes les autres dérogations sont soumises à la procédure Footclubs.

Dérogation :

La demande est effectuée par Footclubs et validée par les deux clubs au minimum 5 jours avant la date initiale prévue pour le match (réponse du club adverse doit parvenir 3 jours avant la rencontre. Réponse du District, positive ou négative, intervient 2 jours avant la rencontre).

Les membres de la Commission s'engage à être le plus réactif possible en cas de demande.

Déroulement des rencontres

Monsieur Abdelkader TERBECHE, représentant des arbitres et les membres de la commission apportent quelques préconisations et précisions :

- L'accès au gymnase 45 minutes à 1 heure avant le coup d'envoi. Il est important d'accueillir les délégations (arbitres et équipe adverse).
- Le protocole impose un retour aux vestiaires des équipes 15 minutes avant le coup d'envoi des rencontres (vérification des licences).
- La durée des matchs est fixée à deux périodes de 20 min de jeu effectif avec utilisation obligatoire du chronométrage électronique (en cas de défaillance de ce dernier avant le début de la rencontre celle-ci se dispute en 2 périodes de 25 minutes).
- Compte-tenu des délais, il est important de débiter à l'heure.
- Le délégué club doit être identifié. Il est libre de ses mouvements durant la rencontre et se déplace en cas de besoin (ex : vers le public).
- Prévoir de quoi essuyer l'eau en cas de besoin sur le terrain.
- Equipements : les joueurs sur le banc portent une chasuble. Si possible, prévoir deux jeux de maillots.
- Les FMI doivent être programmées en amont avant (recommandé de les charger dès le début de semaine, penser à synchroniser la rencontre et transmettre les données après le match – info : le président de la commission Informatique et FMI du district, Rémy DENEUVILLE propose des visios « Paramétrages FMI dans FOOTCLUBS ».
- Disposer de feuille de match papier en cas de besoin et des feuilles pour comptabiliser buts et fautes.
- L'équipe qui se déplace doit se présenter avec un dirigeant minimum qui prendra place à la table.
- L'équipe qui accueille en plus du délégué, doit présenter un dirigeant voir un second pour occuper le rôle de chronométreur.

- Il est rappelé que depuis la saison 2023 – 2024 chaque club devra compter dans ses effectifs un arbitre (herbe ou spécifique futsal).

Au-delà du caractère obligatoire, il est primordial pour le développement de la discipline que l'effectif des arbitres futsal accueille de nouveaux éléments.

Pour la FORMATION INITIALE FUTSAL, inscription sur le site de la Ligue :

Rubrique « Arbitre » puis « Devenir Arbitre » et onglet « FIF Futsal »

2/ PROJET SAISON 2025/2026

- Suite aux sollicitations de certains clubs, deux sondages seront réalisés auprès des clubs de futsal :

Plan de structuration des clubs :

Afin de préparer les clubs à une éventuelle montée en LIGUE, seriez-vous favorable à autoriser les rencontres **le samedi de 15 heures à 20 heures** (coup d'envoi) pour les clubs désireux de **DIVISION 1** lors de la saison 2025-2026 ?

DIVISION 1 (Saison 2025-2026) :

Pour permettre de jouer + de rencontres aux clubs de D1, seriez-vous favorable au passage à **12 équipes** pour ce championnat lors de la **saison 2025-2026** ?

Un Google Forms sera transmis aux clubs, en fonction des résultats les questions seront soumises au Comité Directeur.

Il est souhaité à l'ensemble des clubs, une excellente saison 2024-2025.

3/ PROJET DE CHALLENGE VETERANS

- Les représentants des clubs désireux de participer au challenge futsal VETERANS poursuivent la réunion.

Monsieur Mustapha NAGI Mustapha est le responsable de ce secteur au sein de la commission.

- Il est d'abord procédé au recensement des clubs (au nombre de 7) et de leur créneau horaire :

- Givenchy / Festubert : **Jeudi 20 heures 45**
- La Bassée : **Mercredi 20 heures 30**
- Dourges : **Vendredi 20 heures 30**
- Béthune : **Mercredi ou jeudi 20 heures 30**
- Méricourt : **Jeudi**
- Avion : **Mercredi 20 heures 30**
- Pont-à-Vendin : **le samedi** (horaire à définir avec le club adverse)

- L'engagement sur FootClubs est prolongé jusqu'au **30 septembre 2024**. Ne pas oublier d'y ajouter les desideratas (Horaire et lieu).

- Le challenge prendra forme d'un championnat avec des rencontres de 2 x 25 minutes et arbitrée par un ou des dirigeant(s) du club accueillant. Les fautes cumulées seront comptabilisées.

- Le début du challenge est programmé à la mi-octobre.

- Il est souligné l'impossibilité d'obtenir des licences FUTSAL pour des joueurs possédant une licence LOISIR et VETERANS dans un club de football. La question va être posée aux organes responsables.

✓ L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h30.

Le président de la Commission :
Cédric HOYEZ



COMPETITIONS FUTSAL



Retrait du MERICOURT FUTSAL en **D1**.

Le Président de la Commission :
Cédric HOYEZ.